

COMMUNIQUÉ : **MISSION ESR DANS L'EST,** **LA PREMIÈRE MARCHÉ À BLANC**

Nancy, le 24 septembre 2025,

Ce lundi 22 septembre, à Nancy, avait lieu la première marche à blanc d'une mission d'extraction judiciaire auto-renforcée par les nouvelles équipes ESR (Équipes de Sécurité Renforcées) de l'administration pénitentiaire.

Ces nouvelles missions font suites à la nouvelle doctrine mise en place pour les ESP, dans le cadre du protocole Incarville, lui-même établi après les événements tragiques d'Incarville.

*Trois Organisations Syndicales représentatives de la région, dont **la CGT Pénitentiaire**, conviées à y assister étaient présentes. Il était crucial pour nous de vérifier la mise en place des bonnes pratiques et de nous assurer qu'il n'était pas trop présomptueux ou prématuré, compte tenu de l'état actuel de l'avancement des formations des agents ESP/ESR, de débiter ces missions.*

Force et de constater pour la CGT Pénitentiaire Grand Est, que le professionnalisme, le savoir-faire et l'engagement collectif des agents participants ont contribué à faire de cette mission un succès.

La marche a débuté dans les locaux (exigus) de l'ELSP (Équipe locale de Sécurité Pénitentiaire) de Nancy par une réunion préparatoire conduite par le responsable de l'établissement, qui a présenté la marche à suivre. Il a souligné qu'il s'agissait d'un travail d'équipe avec l'équipe du PREJ (Pôle de Rattachement des Extractions Judiciaires) de Nancy. Bien que les agents ESR bénéficient d'une formation spécialisée, les agents du PREJ possèdent une connaissance approfondie des trajets et des lieux de justice, et une collaboration serait un véritable atout pour le succès de cette mission.

L'approche, le professionnalisme et la qualité humaine du chef de dispositif ainsi que celle de tous les agents présents lors de cette mission et leur expérience de terrain, nous semble particulièrement importante a souligné, car pour la CGT Pénitentiaire Grand Est, elles ont grandement participé à la réussite de cette mission.

Tout s'est déroulé parfaitement, que ce soit sur la route, où le convoi a circulé de manière fluide, ou au tribunal, où, après une rapide reconnaissance des itinéraires et des accès, le responsable de l'opération (BGD chef de l'ESR) avec les agents du PREJ ont fixé l'itinéraire de déplacement, ainsi que les rôles de chacun dans le dispositif.

Ce cheminement a été une nouvelle fois couronné de succès, tant en termes de fluidité que d'organisation. La mise en place de la "bulle" de protection autour du « VIP » (interprété par un responsable de l'ELSP pour l'occasion) a été efficace tout au long du déplacement. Le retour sur l'établissement de départ s'est déroulé tout aussi bien que l'aller, sans accroc.

Bien que **la CGT Pénitentiaire Grand Est** veuille saluer le succès de cette première mission et la qualité des agents impliqués, il est également essentiel de noter qu'il y a place pour des améliorations futures, notamment grâce à l'acquisition d'éléments techniques et à l'expérience que nos collègues vont acquérir en menant d'autres missions ensemble.

En effet, **les moyens de communications** ont révélé certaines limites durant cette mission et **la CGT Pénitentiaire** s'interroge sur le choix de ne pas utiliser des systèmes de communications tel que ceux des ERIS qui ont déjà pu démontrer leur efficacité ?

Les agents du PREJ ont également dû collaborer avec leurs homologues de l'ELSP, car un souci technique (dû au constructeur) concernant **leurs housses de gilets pare-balles**, les a contraints à en emprunter pour la réalisation de cette mission ! **Souhaitons que ce problème trouve très rapidement une solution, car le prêt de ce genre d'équipement et loin d'être une solution optimale.**

Enfin, bien que **la CGT PREJ Nancy** ait formulé cette demande depuis longtemps, il apparaît que les badges d'accès et autres outils tels que télécommandes demeurent des ressources limitées. Si davantage de missions devaient se développer, cela pourrait poser problème. Il faudra donc que l'administration fasse le nécessaire auprès des services judiciaires pour y remédier.

Ainsi, la CGT Pénitentiaire Grand Est a pu constater le succès de cette première mission, porté par le professionnalisme des agents et la préparation collective. Cependant, il reste des éléments à améliorer, et nous notons que l'élément VIP n'était pas présent au cours de cette mission, ce qui pourrait apporter son lot de difficultés supplémentaires.

La CGT Pénitentiaire Grand Est espère que des solutions aux problématiques rencontrées lors de cette mission seront rapidement trouvées. Néanmoins, l'attention portée à nos observations par la hiérarchie présente était vive, et nous espérons que cela se traduira par des actions rapides et concrètes.

Enfin, peut-être serait-il bon d'envisager, à l'avenir, des formations ou modules de mises en situations communes ? Plus on pratique et meilleur on est.

La CGT Pénitentiaire Grand Est